



N° AT 25-101

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant interdiction de circulation

Rue de Bramepain

Commune de Pougues-les-Eaux,

LE MAIRE DE LA VILLE DE POGUES LES EAUX,

VU l'article L131-1 du Code de la Sécurité Intérieure,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment l'article R411-8,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre I, 4 èmes partie, 8 èmes partie (signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande de la société Bailly Espace Verts concernant l'abattage d'arbres au Parc St Léger,

Considérant qu'il y a lieu d'interdire la circulation au droit des travaux,

A R R E T E

Article 1er : La circulation sera interdite rue de Bramepain section entre la rue de Bourgneuf et rue du Pré Jacot (inclus) sauf riverains le mercredi 17 et jeudi 18 décembre 2025.

Article 2 : Une déviation sera mise en place par l'entreprise.

- Les véhicules venant de Satinges en direction de La Charité sur Loire seront déviés par : rue des Chanternes.
- Les véhicules en direction de Satinges en direction de Pougues Les Eaux seront déviés par : rue de Satinges rue du Dr J.Pidoux et rue de la Mignarderie.
- Les véhicules sortant de Pougues les Eaux en direction de Satinges ou Parigny Les Vaux seront déviés par l'avenue Conti / rue de Bourgneuf et rue du Dr J.Pidoux.

Article 3 : La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifiée et complétée.

Article 4 : Le Maire de Pougues-les-Eaux, Bailly Espace Verts, le Responsable des services techniques de la commune et la Police Municipale de Pougues-les-Eaux, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent.

Fait et arrêté à Pougues les Eaux, le 9 décembre 2025.

Le 1^{er} Adjoint,

Gilles Bertrand



Mairie de Pougues-les-Eaux

90 Parc Simone Veil

58320 Pougues-les-Eaux

03 86 90 96 00

mairie@ville-pouguesleseaux.fr



VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Villages d'avenir

